

LE CANADA Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA Journal Hebdomadaire à 16 pages

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sparks OTTAWA, ONT. Vendredi 26 Septembre 1890

ROBOS DU JOUR

La taxe municipale à Toronto est de \$65, par tête.

Le voyage en Europe de M. Mercier est remis indéfiniment.

Mgr Farrand, qui a été pendant 35 ans archevêque d'Alaska, est mourant à St Boniface.

Le journaliste O'Brien subira son procès devant la cour du Banc de la Reine. Pour la forme.

M. Linière Taschereau refuse la candidature conservatrice à Portneuf. Il se réserve pour la Beauce.

M. Jorcan, député de Gaspé aux Communes, est résolu, lui, il devra prendre un congé de deux mois.

Les professeurs de Laval et de Victoria ne sont de nouveau mis à étudier les possibilités d'une fusion acceptable.

Le succès financier de notre Exposition nous paraît chose assurée. Ces deux derniers jours ont été très fructueux.

Un évêque arménien Bedross Negarigan a été emprisonné à Constantinople parce qu'il a poussé le peuple à la révolte.

Des inconnus ont tiré à plusieurs reprises sur le président Diaz, du Mexique, mais sans l'atteindre. Une quinzaine de suspects ont été arrêtés.

Le bruit court que la reine Victoria, désirant que le procès contre le journaliste O'Brien soit discontinué, l'affaire n'en vaut pas la peine.

Le recensement en Angleterre se fera le 5 avril, 1891, en vingt-quatre heures. Plus de 40,000 commissaires seront engagés pour cette besogne.

Le juge Fourgoups a ordonné d'amener devant lui de force ou autrement, le député Lussier dont l'élection est, dit-on, en danger d'être cassée.

Le New-York Herald dit que M. Blaine a refusé la proposition de Lord Salisbury de soumettre à un arbitrage la question de la mer de Behring.

La rumeur est fautive. M. Lussier, député provincial de Maskinongé, n'a pas conscience de ce qu'il a voté pour l'élection de l'Ontario.

Une requête portant 4,500 signatures, adressées au Gouvernement fédéral et reçues au Secrétaire d'Etat, demande le désaveu de l'Acte des Ecoles du Manitoba.

M. Boulanger publiera sa réponse aux révélations sur le boulangisme en un volume de 200 pages. Il en paraîtra en même temps une édition en français et une autre en anglais.

L'association des égaux-justifiés doit tenir une assemblée d'indignation ce soir, pour protester contre la conduite du gouvernement relativement aux sauvages protestants d'Oka.

M. Elzár Bolard, grand du COMITÉ DE CANADA, vient d'épouser Mademoiselle Huot, fille de M. P. Huot. Nous présentons un nouveau couple non souhaité les plus sincères.

Tous les journalistes bien pensants se rangeront du côté de la Presse, de la Patrie et de la Gazette, dans la lutte qu'ils soutiennent en faveur du journalisme impérial.

John L. Sullivan, le fameux boxeur qui remplit un rôle important dans la pièce "Honest Hearts and Willing Hands," dit qu'il aime beaucoup mieux le vin d'acteur que celle de pugiliste et s'est retiré de la lice pour toujours.

Le Monde lance en ballon d'essai la candidature de M. J. J. Curran député de Montréal-centre, à la mairie de Montréal.

Il n'y a pas de doute que M. Curran ferait honneur à la ville de Montréal s'il en devenait le premier magistrat.

Malgré l'habileté de l'avocat Blacklock, la preuve faite hier est très défavorable à l'accusé Birchall. Néanmoins l'opinion, surtout du côté des femmes, est sympathique à l'accusé. Le jury, lui, ne laisse rien percer et est gardé avec soin pour qu'il ne communique pas avec l'extérieur.

L'évêque protestant de Hong-Kong vient d'adresser à son clergé une circulaire circulaire dans laquelle il s'efforce de démontrer que Jésus Christ n'avait choisi à la Cène le pain et le vin que parce que le vin était en usage en Palestine.

"Mais, ajoute-t-il, s'il eût été en Chine, il se fût certainement servi du thé."

"D'ordinaire donc, ajoute-t-il, à la Cène, nous employons cette boisson chinoise et nous n'avons plus besoin de vin."

Commentant le discours de sir John A. Macdonald à Morrisburg, la Tribune, de Chicago, un des organes les plus importants du parti au pouvoir aux Etats-Unis, déclare expressément qu'il est inutile pour le Canada de chercher à obtenir des Etats-Unis des conditions comme celles qui existaient sous l'opération du traité de 1854. Elle ajoute que si nous ne voulons pas admettre en franchise tous les produits de leurs manufactures, nous n'avons pas à nous attendre d'obtenir des concessions d'égale pour nos produits naturels. Les Etats-Unis, d'après le journal de Chicago, n'accepteront qu'une chose : la réciprocité et pour tout.

FRANCAIS ET RUSSES

Un nouveau journal qui vient de paraître à Paris sous ce nom : JOURNAL FRANCO-RUSSE, publié un journal consacré aux "amis de la France." A titre de curiosité, nous reproduisons l'épave où il définit, à son point de vue, la nature et les raisons des alliances qu'il désire.

Il n'est pas, selon nous, d'hérésie scientifique et politique plus dangereuse, plus grosse de conséquences néfastes, que l'idée d'une union entre les peuples, dits "de race latine".

D'abord, si Français, Italiens, Espagnols et Roumains étaient réellement de la même race, cela serait déjà une raison pour qu'ils ne puissent s'accorder.

Mais il n'en est rien. Nous ne sommes pas de la même race que les Italiens; notre origine, nos particularités ethniques ne ressemblent nullement à celles des Espagnols et des Roumains. Seul, le langage est un lien apparent entre nous et ces trois autres peuples; mais ce lien n'est guère solide, car l'origine principale du langage est de faciliter l'échange d'idées, n'est-il pas vrai? Or nous ne nous entendons pas plus l'un avec l'autre que nous ne comprenons les uns les autres.

Il y a, dans les langues "Slaves", des expressions qui se rapprochent de nos expressions, et nous comprenons tout aussi bien—ou tout aussi mal—si on le préfère—un Russe ou un Tchèque, qu'un Espagnol ou un Italien.

Les mœurs nationales, les penchants, les goûts des Espagnols ne ressemblent pas à ceux du peuple français. L'essai d'introduire les combats de taureaux au nombre des spectacles parisiens eût complètement échoué, sans la curiosité malsaine de la colonie étrangère et du monde interlope.

La tarasce, la violence brutale, la manie de principes, qui caractérisent les masses en Espagne, en Italie et en Roumanie, ne sont pas des défauts que l'on soit en droit de reprocher au peuple français, laborieux, très doux, aimé d'excellents sentiments.

Or, les qualités du peuple français sont précisément celles qui dominent chez les peuples slaves qui, eux aussi, sont laborieux, très doux, très bons.

Comme le Français, le Slave est courageux, vaillant, prêt à tous les sacrifices quand il s'agit de son pays et de l'honneur du drapeau.

Comme le Français, il n'oublie jamais le bien qu'on lui a fait; comme le Français encore, il ne se souvient pas longtemps du mal qu'on lui a occasionné.

Voilà des affinités qui, bien mieux que certaines analogies d'idéologie, peuvent servir de base à une amitié solide.

C'est pourquoi nous prétendons que Napoléon III a commis une faute énorme en faisant l'Italie ce qu'elle est aujourd'hui, et qu'il a commis une autre faute non moins impardonnable, en ne venant pas au secours de l'Autriche en 1866.

Sans le triomphe de la Prusse en 1866, l'Autriche aurait déjà subi complètement la transformation à laquelle la victoire allemande de sa population ne saurait la soustraire.

Si le Slave gouvernait à Vienne, a dit Henri Martin en 1883, l'Autriche ne passerait pas à entrer en guerre avec la Russie.

Le grand historien avait raison. Il comprenait que la meilleure garantie du maintien de la paix européenne serait une Autriche slave, car celle-ci ne penserait pas à absorber les petits peuples du sud est de l'Europe, petits peuples que la Russie, elle non plus, ne veut pas s'annexer.

Les amis, les alliés naturels de la France, ce sont les Slaves. Si les gouvernements qui se sont succédés en France, depuis une cinquantaine d'années, l'avaient compris, nous n'aurions fait la guerre ni à la Russie, ni à l'Autriche et, aujourd'hui, les trois alliés seraient peut-être les Russes, les Autrichiens, et les Français.

Persiflage bien peussi

LA PATRIE reproduit une caricature du GRI, qui nous fait voir bras dessus, bras dessous M. Mercier et un gros curé, tous deux faisant du tien au parti conservateur, lâché par le clergé. Et notre confrère dit en texte :

Depuis que l'honorable M. Mercier a été fait grand-croix de Saint-Grégoire-le-Grand et surtout depuis qu'il a obtenu la faveur de pouvoir faire dire la messe dans sa maison particulière, il devient évident que les conservateurs sont absolument enfoncés auprès des autorités religieuses et que les libéraux ont pris leur place dans les bonnes grâces de l'épiscopat.

Aussi faut-il voir le désarroi qu'il y a dans le camp de nos adversaires !

De temps immémorial, ils avaient le monopole des anathèmes et des excommunications majeures, en temps d'élection, et voilà que M. Mercier vient de leur souffler leur tonnerre !

La caricature que nous empruntons au GRI de Toronto donne la clef de la situation et il faut voir la tête de Sir Hector Langevin pour bien comprendre le désespoir des tories.

Notre confrère de l'UNION LIBÉRALE, dont nous reproduisons l'article à ce sujet, ne paraît pas envisager la situation avec autant de satisfaction; mais puisque la politique canadienne consiste à remporter les élections quand même, il

comprendra sans doute la valeur de ceux qui, français qui dit que : A ormand, Normand et demi !

Quant à nous, depuis que, en compagnie de Marchand, Robidoux, Desmarais, Geoffroy, DeGrosbois, Boyer, Rainville, Langelier et autres vieux rouges de l'école Dorion-Letellier, (sans compter Ernest Paquin), nous avons abjuré les principes défectueux de l'école révolutionnaire nous nous complaisons dans la douce beauté du devoir accompli, et nous laissons à M. le révérend Labelle le soin de contrôler les destinées théologiques des hommes qui avaient publié leurs croyances politiques dans les colonnes de l'AVENIR du citoyen Blanchet et du Pays d'Alphonse Lussign.

Enfoncés les bleus ! Vivent les libéraux !

Depeches du Soir

(Service Spécial) L'ÉGLISE AU BRÉSIL

ROME, 26 sept.—Les évêques du Brésil viennent de protester, dans un document énergique, contre les réformes proposées par le gouvernement brésilien contre l'Église catholique.

EMIGRATION CHINOISE

ST. FRANCISCO, 26 sept.—La Chine a trans-vaissé à son gré par le commerce Trans-Balkans que le gouvernement du district a demandé à la Russie de prohiber l'immigration des Chinois.

NOUVEAUX CARDINAUX ANGLAIS

Londres, 26 sept.—D'après la Scottish Leader, il serait décidé au Vatican que Mgr Smeaton et les archevêques W. J. Walsh, Kerrick et Charles Gyere seraient élevés au cardinalat.

Le premier représentant l'Angleterre dans le Sacré Collège, le second l'Irlande, le troisième l'Amérique et le quatrième l'Écosse.

EN PORTUGAL

LEISBOE, 26 sept.—Une panique commerciale règne dans la ville. Les principales banques tremblent et une crise est imminente.

—On a prononcé l'état de siège à Goa, ville portugaise des Indes, à cause des troubles qui viennent de se produire à l'occasion des élections. On a proclamé l'état de siège dans toute la province de Salsette.

DÉS CEN TAINES DE FERMIERS DANS LE BESOIN

ASHLAND, Wis., 26 sept.—Un cyclone accompagné de grêle a ravagé pendant une demi-heure le comté de Huron, Michigan. Les dommages sont incalculables. Des centaines de fermiers sont dans le chemin avec leurs familles. Un seul homme perd 40,000 piastres. Des fermiers à l'aise ont été obligés de s'engager comme journaliers pour empêcher leurs enfants de mourir de faim.

HUMBERT ET MARGUERITE D'ITALIE

ROME, 26 sept.—Un train de voyageurs a défilé entre Florence et Fiesole. Cinq personnes ont été tuées et vingt blessées. Le roi Humbert et la reine Marguerite allaient partir pour les courses lorsqu'ils ont reçu le télégramme de ce qui s'était passé.

Les deux hommes de police qui se trouvaient avec lui, se sont noyés. Le naufrage a été dû à deux jantes cassées.

AVENTURE AVEC UNE BALEINE

SAN FRANCISCO, 26 sept.—Des nouvelles reçues de Artie Queen, annonçant que deux chaloupes du navire baleinier "Whitcomb" ont attrapé le 16 août une énorme baleine. Aussitôt que le bateau fut harponné, il se débatta furieusement et frappa de sa queue les deux chaloupes qui furent brisées. Les hommes qui les montaient furent jetés à l'eau et deux furent noyés. Un autre a eu les deux jambes cassées.

WINNIPEG, 26 sept.—Un bateau policier au service du lieutenant-gouverneur Schultz, a fait naufrage pendant une tempête, sur le lac Winnipeg.

Le capitaine Watts qui le commandait a été exposé pendant dix jours aux plus terribles tourments qui sont tombés récemment. Le capitaine continua à résister, et les deux hommes de police qui se trouvaient avec lui, se sont noyés. Le naufrage a été dû à deux jantes cassées.

ÉPIDÉMIE DE FIÈVRES

PARIS, 26 sept.—La LIBERTÉ trouve que ce ne sont pas seulement les viandes râlées aux États-Unis qui sont dangereuses pour la santé publique, car on raconte que quarante membres du congrès catholique à Felda, en Allemagne, ont été atteints de la fièvre typhoïde par suite de la consommation d'un homard venant d'Amérique et servi au banquet de clôture du congrès. Déjà quarante malades sont morts à Berlin.

On craint qu'un nouveau cas de cette maladie ne se produise en France. On se demande si la France va interdire l'importation des conserves américaines, d'autant plus qu'une épidémie de fièvre typhoïde vient d'éclater sur plusieurs points de la côte de Normandie.

NOUVELLE VICTIME DE L'ÉLECTRICITÉ

NEW-YORK, 26 sept.—Les fils de l'éclairage électrique, chargés encore, le jour aussi bien que la nuit, de courants d'une intensité inutile et des plus dangereuses, ont fait une nouvelle victime humaine, en présence d'une foule de passants, à New York.

Un ouvrier du nom de Michael Fitzpatrick, était occupé à un poteau, à réparer des fils de téléphone lorsqu'il s'est heurté par le cou à un fil électriquement mal isolé, et il est tombé du haut du poteau sur le trottoir, se faisant une blessure terrible dans sa chute. Il a été transporté mourant au Presbyterian Hospital.

LE MEURTRE MYSTÉRIEUX

TROIS RIVIÈRES, 27 sept.—Bien que le commencement de l'enquête au sujet de cette mystérieuse affaire ait été fait à huis clos et que les détectives Harpe et Mercier, qui l'occupent, n'en aient rien dit, on a cependant, des faits importants ont été révélés.

On prétendait que le fusil avait été jeté dans la chambre du jeune Houle par la fenêtre lors du crime.

On a constaté que le plomb qui formait avec les balles la charge du fusil n'est pas du même calibre que celui qui est dans le sac à plomb trouvé dans le magasin.

Quel est le motif du crime ? On l'ignore.

On prétend que la victime, qui a demeuré aux États-Unis, avait été en possession d'un fusil, le jour du crime, elle devait retirer une somme assez ronde. Le fait est qu'elle a retiré une certaine somme et que \$11 à \$12 ont été retrouvés dans le magasin.

On dit aussi que la défunte avait eu, aux États-Unis, des relations avec une personne que l'on ne nomme pas. Une rupture assez brusque aurait eu lieu et la personne en question aurait déclaré que Mme Houle ne mourrait pas autrement que de sa main. La défunte aurait dit, ajoutant, qu'elle craignait beaucoup cet individu.

On prétend encore qu'une personne de la Pointe-du-Lac est disparue depuis samedi. Ce sont autant de rumeurs qu'il n'est pas

facile de contrôler, car chacun raconte une version souvent évidemment exagérée.

Les détectives espèrent découvrir le coup de l'affaire.

Nouvelles de Quebec

QUÉBEC, 26 sept.—Des voleurs se sont introduits dans la maison de M. George Alloupp, au Cap-Santé. Le bruit qu'ils ont fait en brisant la serrure de la porte d'entrée a éveillé le fils de M. Alloupp. Celui-ci s'est emparé de suite d'un fusil chargé seulement à poudre et a tiré un coup qui a mis les malfaiteurs en fuite.

—Lundi prochain on célébrera, à la communauté des Ursulines de Québec, la soixante-troisième anniversaire de la vie religieuse de la révérende sœur de Saint-Paul.

—Le conseiller législatif Larochelle se met de faire un coup à l'estomac.

—L'ordre de terres aux frères ayant donné enfants atteint déjà 100,000 acres de terres.

—M. Carrier, M. P. P., se rend à Paris afin d'intéresser les capitalistes au rachat des terres de l'île de la Madeleine.

Nouvelles de Montreal

MONTREAL, 26 sept.—Une horrible affaire dont il est impossible de donner les détails complets a été portée à la connaissance de la Justice.

Il s'agit d'un attentat à la pudeur commis sur une petite fille de 8 ans, par un individu nommé Pierre Doris, âgé de 22 ans.

L'attentat a été commis il y a trois semaines, dans des circonstances révolutionnaires.

La mère de la victime, qui s'est évanouie les jours travaillant en journée dans une maison de la rue Vitré. Or, pendant son absence, son mari, un ivrogne invétéré, assaillait continuellement sa fille avec ses amis, rue Prince, et la, moyennant \$1, lui livrait la pauvre enfant à l'accusé.

Le père, ayant remarqué ces faits à sa mère, cette dernière déposa une plainte et hier, le constable Richard arête en Pierre Doris.

Une délegation du département de police composée de sous-chef Lapointe et des détectives Armand, Campeau, Trempe et Barrett s'est rendue au bureau du gouvernement pour demander au premier ministre l'hon. M. Mercier que les hommes de police qui servent comme témoins en cour criminelle soient payés à raison de 50 cents par jour tel que la chose existait il y a quelques années.

Le premier ministre a promis que la question serait examinée en conseil et qu'il ferait tout en son pouvoir pour que justice leur soit rendue.

—Une plainte a été portée contre deux jeunes gens par M. J. H. Fournel, hôtelier bien connu de la rue Saint-Catherine, lequel se plaint de ce qu'un nommé Riverein s'était présenté chez lui il y a environ huit jours et avait présenté un chèque de la valeur de \$15 portant la signature de J. E. Brunet.

Hier matin M. Fournel présenta le chèque en question à la banque d'Épargne de la Cité.

Le commis en charge du Ledger lui dit qu'il n'y avait pas d'argent au nom du signataire du chèque et que Brunet n'avait pas en ce qui concerne ce chèque, de compte à la banque.

M. Fournel fit lancer un warrant contre Brunet et Riverein pour obtention d'argent sous de faux prétextes.

C'est après avoir pris quelques verres de boisson chez Fournel, un certain soir la semaine dernière que Riverein qui était accompagné d'un individu dont on ne peut pas donner le nom jusqu'à présent, se présenta au propriétaire du restaurant de changer le chèque en question. M. Fournel, qui obligea par une pratique, monnaia le chèque de Riverein.

Un mandat d'arrestation a été lancé contre Riverein et Brunet et le député grand comestible Bissonnette est chargé de le mettre à exécution.

THE BROADWAY

Marchandises spéciales pour Habilllements d'Ete

COUPE ELEGANTE

GARANTIE.

W. H. MARTIN

133 RUE SPARKS 133

OTTAWA.

LE CRI DU MONDE!

"Donnez moi seulement du temps et je surmonterai tous les obstacles et obstacles." C'est le cri que nous lançons pour la plupart

La Metropolitan Mfg. Co.

Fera cela volontiers, donnera du temps et beaucoup.

Riches et Magnifiques Meubles, Tapis, Rideaux, Couvertes et Tableaux. A plus bas prix que ne peuvent les vendre de tels établissements ayant moins de ressources, qui ne peuvent ni risquer, ni attendre longtemps le paiement de ce qu'il vous faut pour votre maison.

Metropolitan Mfg. Co.

557 Rue Sussex.

L'HOMÉOPATHIE

D. C. McLAREN, M. D.

Médecin et Chirurgien

Au No. 89, Rue Slater.

PISO'S CURE FOR

Le Meilleur Remède pour la toux et la consommation

W. BAKER & CO.

Bureau du Chemin de Fer

Moncton N. B. 18 Juin, 1890.

MONTREAL, 26 sept. — M. BAKER & CO. ont été vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-André-Avellin, dans le dit comté, le TRENTIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX HEURES de l'après-midi.

LOUIS M. COUTLEE, Sheriff, Bureau du Sheriff, 118, rue Saint-Jacques, Montréal, le 26 septembre 1890.

Hose

(BOYAUX)

\$5.50 pour 50 pieds

\$7.00 pour 50 pieds

\$7.50 pour 50 pieds

\$9.00 pour 50 pieds

\$11.00 pour 50 pieds

y compris les accouplements et le bout. Cette semaine nous ferons une réduction de 10 par cent sur les prix.

E. G. LAVERDURE & CIE.,

Christian & Cie.

Commerçants de Charbon.

BASSIN DU CANAL.

En dehors du Commerce. Adressez vos commandes à C. Christian, Agent, Nicollet House, Little Sussex Street, Ottawa.

Peinturez

Vos Bâtisses en Briques

—AVEC—

La Peinture à Briques plates

—DE—

HOWE

Prepares dans toutes

LES COULEURS.

G. PHILBERT,

IMPORTATEUR

DE

TAPISSERIES

Americaines, Anglaise, Ecossaises

—Coir des rues—

Dalhousie et Saint-Patrice

OTTAWA

Peintres préparées, Peinture, Tapisseries, Vires, Mastic, Pince u, Huile, Etc.

ARTICLES

De Peintre en General

FIERFACIAS DE TERRIS ET DEBENIS

De la Cour Supérieure.—Montreal

Canada, ALPHONSE LE-PROVINCIE de Québec, de la District d'Ottawa, ville et district de No. 163, Montréal, marchand, Demandeur; contre les terres et tenements d'OLIVIER LALONDE, d'après, dans la province d'Ontario, Défendeur; à savoir :

Le lot de terre désigné sous le numéro cent quatre vingt deux (192), au cadastre hypothécaire de la paroisse de Saint-André-Avellin, comté d'OTTAWA, contenant cent cinquante perches et cent soixante pieds en superficie, plus ou moins—avec les latitudes et arêtes à l'extrémité d'un dit immeuble le lot mesurant environ quarante-cinq pieds de front sur soixante et dix pieds de profondeur, vendu à Dlle Elvina Noël.

Pour être vendus à la porte de l'église de la paroisse de Saint-André-Avellin, dans le dit comté, le TRENTIÈME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX HEURES de l'après-midi.

LOUIS M. COUTLEE, Sheriff, Bureau du Sheriff, 118, rue Saint-Jacques, Montréal, le 26 septembre 1890.

CARTES PROFESSIONNELLES

M. McLEOD, C. R., Avocat, Cours Fédérales et de Québec, 128 rue Wellington, Ottawa.

GEO. McLAURIN, L.L.B. AVOLAT, ETC. Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa

VALIN & CODE Avocats, Solliciteurs, Etc. BLOC EGAN, RUE SPARKS vis-à-vis l'Hotel Russell.

J. S. JUDE ROUTHIER, B. A. Sc. ARCHITECTE ET INGENIEUR CIVIL. 22 Rue Metcalfe, Ottawa.

J. W. W. WARD, AVOCAT ETC. BUREAU: 31 SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, Ottawa

O'GARA MAC TAVISH & WYLLI AVOCATS SOLLICITEURS, NOTAIRES. Bloc Hay, rue Spark Ottawa, O

MARTIN O'GARA, Q. C. D. R. MAC TAVISH Wm. Wyll